EDITION **ÎLE DE FRANCE 2015/2016**

REPORTAGES D'ARCHITECTURE

ARCHITECTES - URBANISTES - ARCHITECTES D'INTÉRIEUR

MAÎTRES D'ŒUVRE & ANNUAIRE PROFESSIONNEL

bati architecture

WWW.BATI-ARCHITECTURE.COM

RÉDACTION SACHA KLEIN
DIRECTEUR DU COMITÉ ÉDITORIAL JONATHAN BENSAÏD
DIRECTION ARTISTIQUE MARTIN SELLE
DIRECTEUR COMMERCIAL NATHALIE BENSAÏD
DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX ALICE LASKAR, JACQUES NATHAN, HERVÉ SZYFERMAN, STEPHANE FARGEON
RESPONSABLE WEB LOGAN PEYRY

SERVICE PUBLICITÉ NAJIBA MOUMDI
COMPTABILITÉ M. MARINO
IMPRIMEUR BATIPRINTS / GRAPHICAS
ARCHITECTE CONSEIL SACHA KLEIN
PHOTO DE COUVERTURE LYCÉE POLYVALENT À GISORS
AGENCE D'ARCHITECTURE ARCHI 5
CRÉDIT PHOTO SERGIO GRAZIA

La revue BATI-ARCHITECTURE est éditée par ARNJB Architecture. (RCS 502 861 974 Bobigny) 13/17 rue du Chemin de Fer 93500 Pantin
Tél. 01 57 42 33 10 • Fax 01 41 50 37 89 • contact@bati-architecture.com • www.bati-architecture.com
Le comité de rédaction remercie vivement les personnes ayant contribué et participé à la réalisation de cet ouvrage. La reproduction même partielle des articles, illustrations parus dans cette revue est interdite pour tous les pays sauf accord préalable de l'éditeur. Les textes, illustrations, dessins et photos publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. Les documents reçus et leur envoi impliquent l'accord de l'auteur pour une parution libre de droits. IMPORTANT : Dans l'intérêt commun, il a été demandé, avant parution, aux annonceurs ainsi qu'aux architectes, maîtres d'œuvres et constructeurs de s'assurer de l'identité de toute personne collaborant à la revue BATI-ARCHITECTURE, de vérifier l'exactitude de ses données en contactant directement la rédaction au 0157423310.

REPORTAGES D'ARCHITECTURE

Daudré-Vignier & associés architectes

Édition Île de France 2017-2018

DAUDRE VIGNIER
ARCHITECTURE

22, rue Barbès, 92120 Montrouge
Tél. 01 46 21 84 70
contact@daudre-vignier.com
www.daudre-vignier.com

L’architecture est immédiate, omniprésente et s’impose au regard comme l’évidence majeure de notre environnement. Elle n’est pas une plus-value esthétique : c’est la réponse fonctionnelle, technique, économique et environnementale aux nécessités d’un programme. L’architecture est également l’un des champs d ‘expression majeure d’une démarche de développement durable. La société Daudré-Vignier & associés œuvre essentiellement dans le domaine de la commande publique et participe à de multiples concours. Cet exercice requiert une bonne intelligence de la question et une réponse appropriée à la demande. Nous veillons à ne pas limiter notre champ d’exercice à un domaine spécialisé mais à réaliser des programmes dont la diversité est garante de la richesse de notre production. Bâtir exige paradoxalement intuition et imagination, rigueur et méthode en conception, étude et exécution. La pratique architecturale n’est pas un simple acte commercial de «techniciens du bâtiment» : c’est l’expression d’un travail sur un programme dans un contexte et un environnement spécifique et unique, dialogue fructueux à chaque étape du projet entre l’équipe de concepteurs et le Maître d’Ouvrage. Les projets et réalisations partiellement représentés ci-après illustrent une démarche et une écriture architecturale. Ils expriment la nature du travail et l’expérience de toute une agence. Notre ambition est d’offrir, par notre travail, un cadre de vie propice à l’épanouissement et au bien-être de chaque usager du bâti dans un environnement protégé.

RESTRUCTURATION
GRP. SCOLAIRE J. AURIOL
BRETIGNY SUR ORGE | 2016

Le programme imposait une réalisation en bois. Le groupe scolaire s'intègre dans le site par sa volumétrie, la lisibilité de ses fonctions et le traitement des accès, du parvis et des extérieurs. Il dialogue avec l'espace culturel voisin - Nelson Mandela - par l'utilisation du bois en façade unifiant la grande plaine de l'espace public. Le nouveau bâtiment s'implante avec une composition en plan en L pour dégager le maximum de surface libre au sol. Le projet développe une aile basse à rez-de-chaussée au nord et deux niveaux à l'ouest Le parti général de conception conserve naturellement l'école maternelle à rez-de-chaussée et implante l'école élémentaire sur deux niveaux.

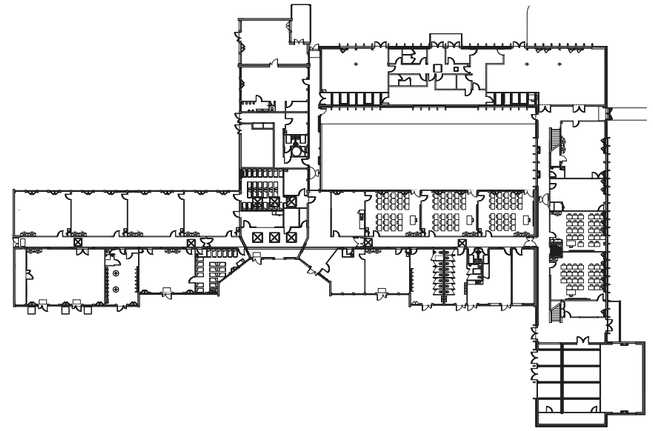

DAUDRE VIGNIER I ARCHITECTURE

RÉGION ÎLE DE FRANCE

CONSTRUCTION
RESIDENCE SOCIALE
ATHIS-MONS | 2016

Le projet s'implante dans la géométrie générale de la parcelle et en cohérence avec le cahier des charges urbanistique émis par ADP. Il vient répondre à une logique de création d'un front urbain fait de séquences bâties, au gabarit adapté, et d'ouverture sur le paysage: le bâtiment est implanté dans l'emprise définie, recul de 6m de l'alignement, conformément aux marges de retrait imposées. Les volumes et les épannelages s'inscrivent dans les gabarits imposés par le règlement d'urbanisme et ceux indiqués dans le programme : les reculs sont respectés, les règles de gabarit exploitées afin de traduire les volontés urbaines et servir le projet. La résidence s'organise autour d'un patio central largement dimensionné et délimité par deux bâtiments parallèles liés sur rue et à rez-de-chaussée par ses fonctions d'accueil. Le projet se pose sur terrain : seules les façades de ces volumes, formant l'accroche sur la rue des Pistes, sont construits. Tous les autres linéaires de façades (parkings) à rez-de-chaussée sont laissés libres à la colonisation par la végétation. Ce parti a pour vertu de placer le bâtiment au-dessus du niveau de référence de la parcelle en même temps qu'il lui donne son échelle : les deux façades sur sont à R+2 avec un attique à R+3.Le bâti forme ainsi la frontière visuelle avec le domaine public : il crée un front bâti continu et protège la vue en cœur d'îlot. Il borde et tient l'espace le long de la voie. Comme évoqué précédemment, le projet impose la construction d'un bâtiment se développant le long d'une voie à deux fois deux voies aux nuisances importantes, cependant, nous proposons un front bâti rythmé plus à l'échelle de l'environnement.

DAUDRE VIGNIER | ARCHITECTURE

CONSTRUCTION
29 LOGEMENTS LOCATIFS
BEZONS | 2016

Le projet de construction d'un immeuble de logements locatifs fait partie d'un vaste programme de Renouvellement Urbain et plus particulièrement dans la Zac Bords de Seine créée. Cette Zac redonne une cohérence urbaine à un quartier déstructuré au tissu urbain morcelé. Le projet ANRU impose une reconstitution du parc de logements locatifs sociaux et le projet de la rue de Villeneuve s'inscrit dans ce contexte. Le projet se décompose en entités indépendantes ou assemblées, modulables et empilables de manière à répondre au plus près aux exigences du programme

DAUDRE VIGNIER | ARCHITECTURE

DAUDRE VIGNIER I ARCHITECTURE

RÉGION ÎLE DE FRANCE

CONSTRUCTION
GRP. SCOLAIRE DU PT DU JOUR
CERGY-PONTOISE | 2017

DAUDRE VIGNIER | ARCHITECTURE

DAUDRE VIGNIER I ARCHITECTURE

RENOVATION
70 LOGEMENTS LOCATIFS
DEUIL LA BARRE | 2017

L'opération s'insère dans un contexte de qualification des espaces et d'identification des fonctions par un aménagement général et renouvellement de l'image du quartier. Ce projet a pour ambition de doter la rue de Galathée d'un front bâti structurant tout en dotant l'opération d'une écriture identifiable et intégrée. Le projet s'implante dans la géométrie définie par la fiche de lot, un bâtiment d'angle en L de 6 niveaux sur rez de chausée à l'angle de la rue de la Galathée et Jardin. Un bâtiment de 4 niveaux sur rez de chaussée à l'angle de la rue de la Galathée et Abel Fauveau. Il présente un développé de façade particulièrement important et offre une transparence sur le jardin intérieur dont la lecture se prolonge dans la cour de l'ensemble bâti surplombant le projet au nord. Le bâti forme la frontière visuelle avec le domaine public seules la césure pratiquée entre les deux bâtiments laisse la vue pénétrer en cœur d'îlot. Les volumes et les épannelages s'inscrivent dans les gabarits imposés par le règlement d'urbanisme et ceux indiqués dans le programme.

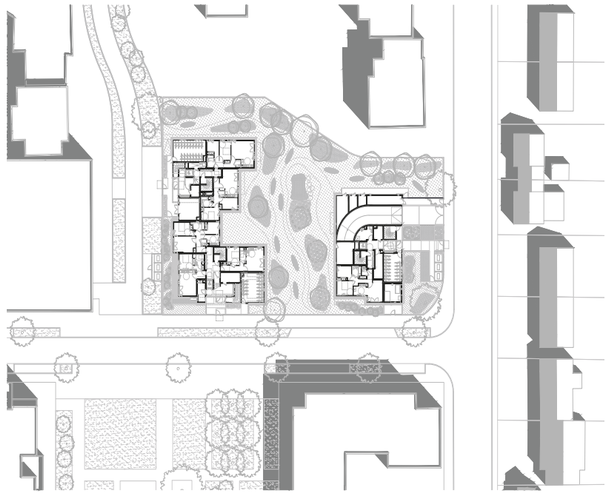

DAUDRE VIGNIER I ARCHITECTURE

0320

0321

RÉGION ÎLE DE FRANCE